

Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Territoire Zéro chômeur. Il a sa permanence

En 2016, le gouvernement a mis en place un dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée ». La formule a été expérimentée sur dix territoires pour une durée de 5 ans.

Il porte déjà ses fruits avec un millier de personnes qui ont retrouvé du travail, mais ne pourra toutefois être efficace qu'à long terme. Dans le cadre de cette loi, les élus ont postulé pour la seconde phase et espèrent être retenus en 2020.

« Personne n'est inemployable »

Le but est de développer des activités qui produiront de l'emploi, tout en répondant à une demande de la population locale. Il sera question de nouveaux services qui n'entreront pas en concurrence avec ceux qui existent déjà. Les chômeurs pourront travailler



Chaque jeudi, Walter Jaouen tient une permanence au point accueil « Territoire zéro chômeur ».

à durée indéterminée et à temps choisi. Pour cela, les élus mettent tous les

atouts de leur côté, un local communal situé en face de la mairie a été aménagé et il servira de point d'accueil pour guider les personnes privées d'emploi mais aussi les associations, les institutionnels et les entreprises qui souhaiteraient s'investir dans la démarche.

Membre de la structure AVEC (Accompagner, Valoriser, Exprimer, Comprendre), Walter Jaouen est bénévole et porteur du projet. Il a su fédérer autour de lui toute une équipe qui croit à l'efficacité de ce dispositif. « Personne n'est inemployable, il ne manque ni d'argent ni de travail pour qu'il n'y ait plus de chômage », répète-t-il à l'envi.

▼ **Pratique**

*Permanences le jeudi, de 10 h à 17 h.
Tél. 09 75 32 01 73 ou 06 28 34 40 04.*